



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

**Fonds régions et ruralité - volet 2
2025**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	2
La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.....	2
Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services	2

INTRODUCTION

Depuis avril 2020, le nouveau Fonds de régions et ruralités (FRR) - volet 2 a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds découle d'une entente entre la MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Il a remplacé divers programmes que la MRC avait l'habitude de gérer (entre autres le Pacte rural) et consiste maintenant en une seule enveloppe régionale utilisée comme levier pour soutenir le développement du territoire de la MRC.

Placé maintenant au cœur de la nouvelle gouvernance municipale appelée gouvernance régionale de proximité, ce nouveau statut lui permet de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, le Conseil des maires a établi ses priorités d'intervention pour l'année 2025 notamment pour :

- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle pour établir des partages de services ;

Ce rapport d'activités couvre la période du **1^{er} janvier 2025** au **31 mars 2025**

Toute l'information concernant le FRR est disponible sur le site Internet de la MRC au www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca.

Ici, dans la MRC de Nicolet-Yamaska, on fait bouger les choses !

Geneviève Dubois
Préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska

La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

La MRC offre des services-conseils de première ligne en développement économique. La mission est de s'assurer que les promoteurs et les entreprises aient en main toutes les informations nécessaires pour prendre les meilleures décisions quant à la réalisation de leur projet d'affaires.

L'offre de services-conseils nécessite également de mandater des partenaires qui, en raison de leur secteur d'activités et de leur expertise, viennent bonifier les services professionnels aux entreprises.

PROJETS	MONTANTS OCTROYÉS
Services-conseils en développement économique 2021	65 015

La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental

Le développement territorial passe aussi par le soutien et l'accompagnement de projets économiques structurants qui visent à embellir nos milieux de vie et y développer ou maintenir une offre de services de proximité facilitant ainsi l'attraction et la rétention des résidents.

PROJETS	MONTANTS OCTROYÉS
Mise en œuvre du plan de développement touristique	15 000\$
Services de communication	15 000\$
Service d'accompagnement pour l'attractivité du territoire	15 000\$

Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)

La MRC a comme mission de renforcer, par une approche collective, les capacités de développement durable des municipalités en offrant notamment des services techniques et professionnels aux municipalités qui n'ont pas la masse critique suffisante pour se les offrir individuellement.

PROJETS	MONTANTS OCTROYÉS
Accompagnement professionnel en géomatique 2021	15 000 \$

ADMINISTRATION DE L'ENTENTE

NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS OCTROYÉS
Direction générale, coordonnateurs et comptabilité	11 942 \$

BILAN FINANCIER 2025	MONTANTS OCTROYÉS
1. La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC	- \$
2. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	65 015 \$
3. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	45 000 \$
4. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement	- \$
5. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	15 000 \$
6. Le soutien au développement rural, dans le territoire défini	- \$
Administration de l'entente	11 942 \$
Total	136 957 \$

TOTAL DES INTERVENTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU FRR EN 2025

ENVELOPPE TOTALE FRR 2024	MONTANT RÉSIDUEL 2024	MONTANT VERSÉ POUR LA PÉRIODE 2024	MONTANT RÉSIDUEL 2024
- \$	136 957 \$	- \$	- \$